

Direction : Direction Générale des ressources

Direction des achats et de la commande publique

REF : DAST2010001

Signataire : HYD/ED

OBJET :Demande de subvention relative à l'entretien de l'orgue de l'Eglise Notre-Dame des vertus pour l'année 2010. Inscription de la dépense initiale au budget communal.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la demande de subvention auprès de l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France) ainsi qu'auprès de tous organismes susceptibles de financer ce type d'opération et signer les conventions qui pourraient en définir les modalités d'exécution.

DECIDE l'inscription de la dépense initiale desdits travaux (soit environ 2 500,00 € HT) au budget communal de l'exercice 2010 et de la recette afférente.

Le Maire